

RELEVÉ DU GROUPE DE TRAVAIL « PROJET METROPOLITAIN » DU 10 MARS 2014

Elus présents :

Pierre Mansat (animateur) – Didier Giard (animateur) – Patrick Jarry – Jean-Marc Nicolle

Excusés : Jacques JP Martin (animateur) - Marie-Hélène Amiable

. Pierre Mansat

Rappel des objectifs

. Daniel Béhar

Intervention sur la notion de « projet métropolitain ». Il ne saurait s'agir, en l'espèce, d'un document global, établi et fixé au cours d'un temps spécifique, en amont de l'action. Au contraire, le projet accompagne le processus métropolitain (d'autant que l'action a commencé, par exemple avec le Grand Paris Express, etc.), il est construit dans la durée.

La bonne question à poser est « quel est l'enjeu du moment ».

Il faut mettre en perspective, élaborer, scénariser :

- Par la recherche de convergences, de tendances,
- En ne se limitant pas à la recherche de cohérence, mais en prenant en compte les diverses thématiques (logement, déplacement, etc.) et leurs interactions.

. Pierre Bordeaux

Il faut recenser les dynamiques existantes, voir comment elles se conjuguent. Le diagnostic doit être fait et rapporté à nos objectifs.

La métropole ne va pas de soi pour tous, comme nous l'avons constaté dans certaines villes lors des débats publics.

. Emmanuelle Durandau

Quelle est l'échelle du projet métropolitain ? Comment traiter la question de l'attractivité ?

. Jean-Marc Nicolle

Il importe de prendre en compte les schémas existants (SDRIF, etc.), le projet métropolitain ne se rapporte pas nécessairement au périmètre de la Région.

Il faut également prendre en compte les dynamiques territoriales et définir l'intérêt métropolitain.

. Hugo Bévort

Dans la première période, notamment jusqu'à la parution du décret, il importe d'associer des experts, des personnes qualifiées afin que les éléments de convergence soient bien établis, non superficiels. Cela suppose une méthode.

. François Dugeny

Nous devons réaliser un exercice opérationnel et non de planification. Le projet politique doit être présent. Il manque dans la note « cahier des charges ».

. Céline Terrier-Laurens

Se poser la question : à quoi veut-on arriver le 1/1/2016 ?

Le projet aura un impact sur PADD du PLU.

. Patrick Jarry

Il faut éviter le consensus mou, antidémocratique, donc repérer les points qui font débat, qui existent même au sein d'un même courant politique. Ainsi nos approches de la relation à l'Etat sont très différentes, par exemple dans les domaines du logement ou de l'aménagement. De même la confrontation Paris/ banlieue ne doit pas être éludée.

Faire solidaire signifie faire ensemble, quel que soit le domaine, y compris l'attractivité. Si nous sommes dans cette logique nous pourrions plus aisément surmonter les obstacles.

. Daniel Guiraud

L'Etat conserve une volonté d'intervention (O.I.N., C.D.I.T.), il importe donc de préciser les responsabilités respectives de l'Etat et de la Métropole. De façon générale il faut pouvoir identifier quel est l'échelon pertinent pour chaque politique publique (communal, territorial, départemental, etc.). A propos des départements, à noter le fait que la question de leur existence ne sera pas abordée dans le 2^{ème} volet de la loi selon Mme Lebranchu.

. Pierre Mansat

Propose que soit installé un atelier mixte (élus-techniciens), avec apports APUR-IAU-AiGP, cette proposition pourrait être examinée lors du prochain Comité syndical, qui pourrait avoir lieu le 11 avril.

. Didier Giard

Beaucoup de contenus existent, ce qui importe est de les relier. Il faut une métropole stratégique.

. Gildas Maguer

Quel rôle pour le groupe de travail par rapport à la mission de préfiguration ?

. Dominique Alba

L'atelier pourra par exemple analyser les CDT, étudier les sujets « orphelins », s'intéresser aux perceptions des habitants, à la logistique, quartiers de gare, etc.

Le diagnostic est un temps nécessaire, à financer par la mission de préfiguration. Ensuite les élus pourront solliciter les agences.

(Daniel Béhar rappelle ses réserves à l'égard d'une vision linéaire –diagnostic > action-)

. Hélène Chartier

Rappelle le rôle de l'AiGP, compte tenu de sa capacité critique, à l'égard des agences et du diagnostic.

. Céline Terrier-Laurens

Importance du récolement des projets qui « font métropole », Paris Métropole peut les faire remonter.

. Didier Giard

Dans l'Appel à Initiatives on demandait aux territoires de « faire métropole ». Là nous sommes davantage dans un processus.

. Emmanuelle Durandau

Il est important de définir l'intérêt métropolitain pendant la période de préfiguration.

. Pierre Mansat

L'atelier envisagé pourrait être le lieu où les grands événements (exposition universelle, jeux olympiques) sont débattus, l'apport de l'AiGP serait utile pour saisir les apports de ces événements à la construction métropolitaine.

Il n'est pas fixé de réunion nouvelle. La période qui commence doit être mise à profit par les services et organismes d'appui pour travailler sur les propositions d'atelier et rassembler des éléments de réflexion.